Le Petit Journal

LE PLUS RÉPANDU, LE MIEUX RENSEIGNÉ

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET ANNONCES
61, rue Lafayette, à Paris (9e)
TÉLÉPHONES { Rédaction.....: 101-76 — 101-77 — 101-78 / Administration : 101-67 — 101-75 — 101-79

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS ..... 5 fr.
SIX MOIS ..... 9 fr.
UN AN ..... 18 fr.
Les Abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois

5 cent. SIX PAGES 5 cent.
Le Supplément illustré.... 5 cent. | Le Petit Journal illustré de la Jeunesse 10 cent.
Le Petit Journal agricole. 5 cent. | La Mode ..... 10 cent.
Directeur : CHARLES PRÉVET

ABONNEMENTS (Calendrier) — ÉTRANGER
6 mois — TROIS MOIS — 6 fr.
12 mois — SIX MOIS — 15 fr.
24 mois — UN AN — 30 fr.
Les Abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois

MERCREDI 12 MAI 1909
132 — SAINTE FLAVIE — 253
QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE (NUMÉRO 16,038)
Les manuscrits ne sont pas rendus

DÉPÔT LÉGAL Seine 12 MAI 1909

Édition de Paris

Les Débuts d'un Règne

LE NOUVEAU SULTAN ET LE SÉLAMLIK

On parle beaucoup de sélamlik, depuis quelque temps. Le nouveau Sultan, Mahomet V, a célébré, vendredi dernier, pour la seconde fois, cette importante cérémonie dont il semble vouloir rajeunir l'esprit traditionnel, réduit par son prédécesseur à une parade militaire exécutée devant des invités de choix. Peut-être savez-vous curieux de savoir ce qu'elle fut, ce qu'elle est actuellement. Aussi bien l'heure est venue de fixer les traits essentiels de la Turquie d'hier, qui disparaît.

Vous savez que le Sultan réunit en sa personne le pouvoir religieux et le pouvoir politique et qu'il est commandeur des Croyants et empereur. Théoriquement, le sélamlik répond à l'obligation pour tout musulman de prier une fois par semaine dans un lieu public. Pratiquement, il permet au padischah d'affirmer son existence aux yeux de son peuple qui ne possède aucun autre moyen de l'apercevoir. De là son importance.

Le Sultan n'est pas un de ces souverains placides ou remuants qui cherchent à oublier, dans le contact de la foule ou l'agrément des villégiatures, les soucis harassants du pouvoir. Il reçoit des visites, il ne les rend pas et borne ses rapports avec les autres chefs d'État à des relations strictement diplomatiques. A vrai dire, il n'est pas un homme. Sa fonction lui commande d'être insaisissable et redoutable, tel le Dieu dont il incarne la toute-puissance. Son prestige est à ce prix. La peur, plus que l'observation des règles, a confiné Abdul-Hamid pendant la durée de son règne dans la cellule mystérieuse, aujourd'hui violée, d'Yildiz-Kiosk, et le cérémonie hebdomadaire du sélamlik était la seule concession qu'il consentît à la loi organique dont il était le gardien.

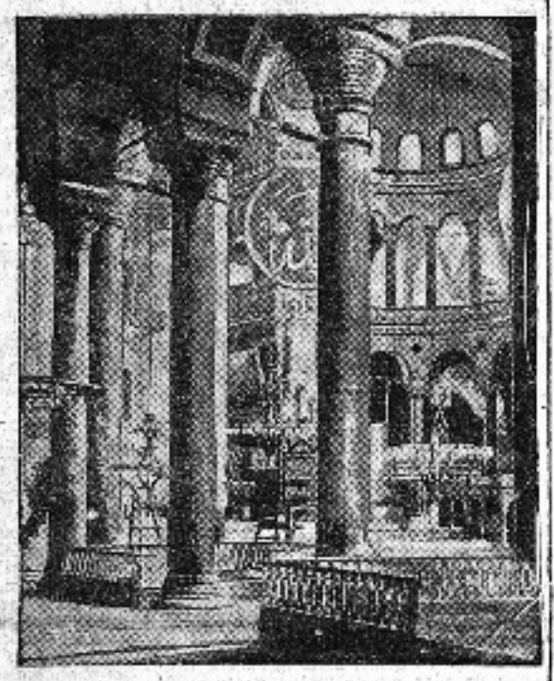

L'INTÉRIEUR DE LA MOSQUÉE DE SAINTE-SOPHIE

Encore là, sa prudence lui avait inspiré un subterfuge. Les autres Sultans, plus scrupuleux ou plus braves, visitaient successivement toutes les mosquées de Stamboul, afin d'apparaître aux yeux de tous leurs sujets. Ni la fatigue, ni la maladie ne les écartaient de ce rigoureux devoir, et l'un d'eux, Mahmoud Ier, mourut devant la porte du sérail, au retour d'une de ces cérémonies où il s'était rendu, crispé sur l'arçon de sa selle et fardé pour masquer sa pâleur.

Abdul-Hamid goûtait peu les exhibitions, qu'il estimait, avec raison, dangereuses. Il aimait l'ombre et redoutait la lumière. Aussi s'était-il fait construire pour son usage personnel une petite mosquée, la mosquée Hamidié, en face d'Yildiz-Kiosk, où il se rendait régulièrement tous les vendredis. Dix mille hommes de troupes, choisis parmi les plus fidèles à sa personne, étaient massés sur le parcours, une nuée d'espions veillaient aux abords du temple. C'est dire que le peuple était rigoureusement exclu de cette solennité qui, dans l'esprit du législateur, lui était destinée. Seuls, quelques invités, munis de cartes délivrées par leurs ambassades respectives, pouvaient y assister. J'ai eu la rare fortune de figurer parmi ces privilégiés et je vais vous raconter ce qu'était le sélamlik autrefois.

♣

Nous étions une douzaine de spectateurs massés sur une terrasse attenant au palais. De là, on découvre un des plus émouvants panoramas du monde : Constantinople avec ses coupoles étincelantes, ses minarets pointus, ses maisons de bois, ses sérails de marbre, ses tours massives, et le Bosphore sillonné de grands navires, de felouques peintes, de voiliers à la fine mâture.

Cependant les troupes envahissent la place déserte, poudrée de sable fin. Silencieux, dociles, sanglés dans des uniformes flambant neuf qui les engoncent, les soldats turcs s'efforcent d'accorder la souplesse de leurs gestes à l'automatisme imposé par les instructeurs allemands chargés, depuis 1870, de germaniser l'armée du padischah. Toutes les armes sont représentées par leurs plus beaux échantillons. Il y a un régiment nègre cocasse de gravité sous son équipement qui rappelle celui de nos tirailleurs. Il y a aussi les sapeurs immenses, remarquables par leurs tabliers de cuir. Les étendards de soie brochée d'or frémissent au-dessus des casquettes scintillantes. On entendrait voler une mouche, si d'aventure une mouche se permettait de voler en un tel jour.

Des serviteurs nous offrent sur un plateau des cigarettes timbrées d'un croissant. Elles sont exquises, infiniment douces et parfumées. L'usage veut qu'on en moissonne une ample provision. Vous pensez si j'ai abusé.

L'heure devenait solennelle. Les portes du palais s'ouvrirent lentement, donnant passage aux grands dignitaires de l'Empire, gros messieurs chamarrés de plaques et de croix, à qui l'obésité devrait interdire le sport équestre. Puis, apparurent, en file, des vieux laquais grotesques, poussiéreux, qui grinçaient sur leurs ressorts fatigués. Savez-vous ce qu'il y avait dans ces respectables guimbardes ? Les femmes du harem, les odalisques, les sultanes, comme nous disons. Spectacle émouvant dans sa simplicité. Tous ces visages mélancoliques sous le fard, ces larges yeux agrandis par le khol, ces lèvres rouges, ces cheveux sombres et ces regards de captives levés sur nous, les hommes libres !

Puis ce furent les eunuques horribles à voir, comme cassés en deux, sur leurs chevaux caracolants, ridicules et pitoyables sous leur redingote noire. Et tout à coup, dans la galopade des étalons cabrés retenus à pleines mains par leurs cavaliers, parmi les cawas vêtus de costumes étincelants, le calèche du Sultan !

Imaginez, effondré sur les coussins, un petit homme maigre et chétif, au grand nez crochu, à la barbe grise, habillé d'une stambouline sans ornement, la seule tache laide de la brillante parade, il s'inclina en passant devant la terrasse, nous lança un regard d'aigle et d'épervier, à la fois cruel et timide, hautain et soumois, un regard sans flamme où la satiété semblait avoir éteint tous les désirs qui rendent la vie si belle. Un cri guttural, poussé par dix mille poitrines, vibra dans l'air léger ; des musiques barbares retentirent. Des mains gantées de blanc esquissèrent le grand salamalec. On eut dit un vol de papillons.

Le Sultan gravit seul, lentement, les marches de la mosquée, qui se referma sur lui. Tout se tut. Les voitures des femmes, dételées, s'étaient rangées autour du temple. Une demi-heure passa dans cette attente silencieuse. Puis, un frisson courut, on entendit des ordres brefs. Le maître parut sur le seuil. Il contempla un long moment ses troupes rigides, le ciel bleu, le Bosphore, et il descendit les degrés d'un pas oblique, immatériel, du pas d'un homme qui ne touche pas à la terre. Il remonta dans son phaéton attelé de deux chevaux gris pommelé qu'il conduisait lui-même. Et de nouveau, il salua profondément avant de regagner sa mystérieuse retraite.

♣

Le cortège s'engouffra derrière lui. Dignitaires bouffis, cawas aux vestes soutachées, guerriers moustachus défilèrent au galop dans la féerie du soleil. Les eunuques riaient, montrant leurs dents blanches. Mais les jardins semblaient gravir plus lentement la côte, comme s'ils eussent été alourdis de toutes les tristesses cachées entre leurs flancs.

Tel était, il y a encore un an, le sélamlik. Depuis la révolution de juillet, Abdul-Hamid, désireux de donner des gages à la Constitution qu'on lui imposait, avait admis la foule à cette imposante cérémonie. Mais toujours il demeura fidèle à la mosquée Hamidié que sa proximité d'Yildiz-Kiosk rendait d'une surveillance facile. Il avait peur...

Mahomet V, au contraire, semble vouloir se rapprocher des masses populaires, qui l'acclament. En choisissant Sainte-Sophie pour cadre de son premier sélamlik, il a nettement affirmé son intention de se conformer à l'esprit et non pas à la lettre de la loi dont il est le gardien. Il ira plus loin encore. Les exigences de l'avenir ne lui feront pas oublier les vieilles traditions du passé, nécessaires pour maintenir l'équilibre d'un peuple et de la garde des aventures. Il veut concilier ces deux forces, qui sont la condition essentielle du progrès. Il ne sera pas le despote nuisible et cruel qui dirige, du fond de son palais, les destinées d'un empire dont il ne sent pas battre le cœur. Il sera un homme.

Souhaitons que les circonstances lui permettent de jouer le rôle, le plus simple, le plus beau de tous.

Henry Spont.

LE FEU A L'ARSENAL de Cherbourg

UNE ALERTE SUR LE CUIRASSÉ « REQUIN »

(Dépêche de notre correspondant)

Cherbourg, 11 Mai.

Un important incendie a éclaté ce matin dans l'arsenal.

Le vice-amiral Bellue, préfet maritime et le contre-amiral Lumson, chef d'état-major, se sont rendus sur les lieux.

L'incendie de la station des sous-marins à l'arsenal, a pris naissance dans le magasin affecté au submersible *Ventôse*, parti lundi matin pour Lorient, avec le *Pluviôse*, l'*Émeraude* et l'*Opale*. Ce magasin sert à renfermer les objets de couchage et le matériel d'armement, ainsi que les matières consommables des sous-marins.

On pense que le feu couvait depuis hier matin. Après l'appareillage des sous-marins, peut-être l'équipage du *Ventôse* est-il venu chercher les derniers objets et aura-t-il laissé une bougie allumée à proximité du coton spongieux, matière très facilement inflammable.

A peine l'incendie était-il éteint qu'une alerte était donnée sur le cuirassé *Requin*, amarré en avant du port, en face de la majorité générale. Une épaisse fumée se dégageait des panneaux du faux-pont, sans que l'on pût déterminer l'endroit d'où elle provenait.

Le vice-amiral Bellue, préfet maritime, le contre-amiral Lemuve, major général, et le capitaine de vaisseau Martel, commandant du *Requin*, dirigeaient les recherches pour trouver le foyer d'incendie ; on craignait pour la sonte à munitions. Enfin, on découvrit que le feu provenait du magasin général. Une bougie laissée allumée avait communiqué le feu à une gîène de filin goudronné. On s'explique la quantité considérable de fumée qui se dégageait.

Le feu a été rapidement éteint ; les dégâts sont peu importants.

PROPOS D'ACTUALITÉ

La Dignité ministérielle

M. Baron, député d'Aix, en présentant, l'autre jour, le ministre des finances à ses électeurs, a eu un mot vraiment typique dans son ingénuité.

« Je vous avais promis, leur a-t-il dit, de vous amener un ministre, le jour où vous nommeriez maire mon ami M. Bertrand. J'ai tenu parole. »

La chronique ne dit pas quelle tête faisait M. Caillaux pendant cette courte harangue, mais je me plais à penser, s'il a quelque sentiment de la dignité de sa fonction, qu'il ne devait pas être autrement flattè.

Voilà donc, pouvait-il se dire, à quoi sert, aujourd'hui, un ministre... Il est le phénomène que le député offre en spectacle à ses électeurs pour les récompenser d'avoir voté à son gré... Toto, si tu es bien sage, je te montrerai voir Guignol... Électeurs, si vous votez bien, je vous montrerai un ministre... Oui, voilà ce que nos singulières mœurs parlementaires font, à présent, de la dignité ministérielle.

Ma parole, il semblerait à croire, à la façon dont en usent nos députés, qu'un ministre n'est qu'un personnage représentatif n'ayant autre chose à faire que d'excursionner, de palabrer et de distribuer, à travers la France, fleurs de rhétorique et rubans variés. Il doit pourtant y avoir de la besogne dans le métier... Alors, pendant que le ministre court à travers villes et bourgs, discourt et banquette, qui donc la fait sa besogne ?... Personne !... Parbleu ! nous nous en apercevons bien...

Avouez que nos potentats d'arrondissement en prennent singulièrement à leur aise avec les membres du gouvernement... Les habitants d'Aix ont nommé maire M. Bertrand. Ce choix a fait plaisir à M. Baron, député... Allons, tant mieux, tout le monde est content.

Mais, n'est-il pas absurde que, pour manifester sa satisfaction aux électeurs, un député arrache un ministre à sa fonction, à ses travaux, pour l'emmener pérorer à l'autre bout de la France ?... S'il va falloir qu'un secrétaire d'État se dérange chaque fois que dans une ville de France on aura nommé maire l'ami d'un député de la majorité, le cabinet tout entier n'y suffira pas.

Ce qui est déplorable, en cette affaire, ce n'est point tant encore le voyage du ministre, en lui-même, mais bien plutôt la raison que n'a pas craint de lui donner publiquement le député.

Nos parlementaires ne dissimulent même plus l'idée qu'ils se font du rôle des ministres ; ils les considèrent ouvertement comme des commis voyageurs en pression électorale.

Or, je ne sais pas si ces mœurs sont de nature à rehausser le prestige du député aux yeux de ses électeurs ; mais, à coup sûr, le prestige ministériel n'a qu'à y perdre aux yeux du pays.

Jean Lucoq.

M. Roosevelt attaqué par un rhinocéros

(Dépêche de notre correspondant)

Zanzibar, 11 Mai.

L'ex-président Roosevelt, qui, comme on sait, chasse actuellement dans les environs de Nairobi, a failli être éventré par un gros rhinocéros. Les rabatteurs indigènes signalaient un gros gibier, lorsque tout à coup un énorme rhinocéros apparut à 80 mètres de M. Roosevelt.

Le pachyderme se lança furieusement contre l'ex-président, qu'il atteignit presque et que ses compagnons croyaient déjà perdu. Avec un sang-froid extraordinaire, « Teddy » coucha en joue l'animal et l'abattit du premier coup.

Assassinat d'un fonctionnaire belge

Un secrétaire communal a été frappé d'une blessure mortelle par un malade.

(Dépêche de notre correspondant)

Courtrai, 11 Mai.

Henri Bailleur, originaire de Wervicq (Belgique), âgé de 39 ans, père de six enfants, demeurant à Perenchies, était revenu dans sa ville natale et s'était présenté au bureau du secrétariat communal pour demander son admission à l'hôpital.

Le secrétaire Vanneste rejeta poliment sa demande, alléguant qu'il était parti de la commune depuis 37 ans, et qu'il n'avait droit à aucun secours.

Bailleur se retira furieux, pour revenir quelques instants plus tard avec un énorme couteau qu'il plongea soudain dans le ventre de M. Vanneste, lui faisant une horrible blessure profonde de dix centimètres.

Son coup fait, le meurtrier se sauva dans la direction de Menin, où le commissaire de police le mit en état d'arrestation.

Bailleur, qui ne manifeste aucun regret, a avoué avoir prémédité son acte ; l'état de M. Vanneste est désespéré.

LES EXCURSIONS DU Petit Journal

Voir à la 6e page

Les renseignements complets concernant notre excursion de HUIT JOURS DANS LES ALPES (Dauphiné - Savoie).

LES POSTIERS ont déclaré la grève

La Chambre, ayant ajourné à demain jeudi la suite de la discussion sur les P. T. T., le Comité fédéral a, hier soir, décidé la grève générale et, aussitôt, des défections se sont produites dans les bureaux et dans les gares. La grève générale, votée le soir à l'Hippodrome, sera effective aujourd'hui.

Les débats parlementaires d'hier n'ont pas apporté dans la question des P.T.T. la solution que l'on attendait. La Chambre, en effet, après avoir entendu les arguments des interpellations et la réponse du ministre des Travaux publics, au nom du gouvernement, a ajourné à demain jeudi la suite de cette importante discussion.

MM. Sembat et Willm ont successivement rappelé les incidents de ces derniers jours, protesté contre les mesures prises à l'égard de certains agents des postes et soutenu qu'en dehors de leurs fonctions, les fonctionnaires avaient le droit d'agir comme de simples citoyens. M. Paul Deschanel a analysé la situation spéciale du fonctionnaire en regard de ses devoirs vis-à-vis de l'État. Après des explications de M. Louis Dreyfus, le député mis en cause par les postiers, et une courte intervention de M. Charles Benoist, le ministre des Travaux publics a répondu aux auteurs des différentes interpellations.

Sa conclusion résume son argumentation : « Ce que nous avons fait hier, » a-t-il dit en substance, nous le referons demain, et si la Chambre nous blâme, nous sommes prêts à passer la main à d'autres. »

C'est sur ces mots que la suite de la discussion a été renvoyée à demain, pendant que les socialistes quittaient la salle en chantant l'*Internationale*.

Mais si la Chambre laissait la question en suspens, les postiers, eux, allaient-ils aussi consentir la trêve ? Telle est la question que chacun se posait.

Or, les postiers, eux, ont pris des décisions.

Aussitôt qu'a été connu le discours de M. Barthou, le comité fédéral a lancé l'ordre de grève et, avant même l'ouverture du meeting de l'Hippodrome, où devait être proclamée cette résolution, elle était déjà suivie d'effet. Dans les bureaux, des commis abandonnaient le travail ; au Central télégraphique et au Central postal, rue du Louvre, des défections se produisaient ; dans les gares, la plupart des commis ambulants manquaient au moment du départ des trains postaux.

Dans la soirée, au meeting, la proclamation de la grève générale a été accueillie par des cris enthousiastes.

Ainsi se trouvent réalisées nos prévisions. Nous avions dit que la grève serait déclarée et commencerait aujourd'hui mercredi.

La grève a été décidée hier soir et sera effective aujourd'hui mercredi.

HIER, A L'ENTRÉE DU PALAIS-BOURBON

LA SÉANCE de la Chambre

Aussitôt que **M. le président Brisson** a fait connaître le dépôt des diverses demandes d'interpellations relatives aux postiers, **M. Barthou** déclare, au nom du gouvernement, que celui-ci est d'avis que les interpellations de MM. Sembat et Willm lui semblent primer toutes les autres, et qu'il est aux ordres de la Chambre si elle ordonne la discussion immédiate.

La discussion immédiate est ordonnée et **M. Sembat** monte à la tribune.

M. SEMBAT

L'orateur socialiste déclare en débutant qu'il se propose de combattre la thèse sur laquelle s'est appuyé le ministre des Postes pour frapper ses agents, thèse qui consiste à soutenir que les fonctionnaires, même en dehors du service, restent soumis à la surveillance de leurs chefs et à l'obéissance envers ceux-ci.

Il cite le cas de M. Monthrand, révoqué pour le discours qu'il est accusé d'avoir prononcé dans une réunion publique.

— La Chambre dira ce qu'elle pense de cette thèse. Quant à nous il nous est impossible d'admettre qu'un fonctionnaire de l'État soit astreint, en dehors du service, à d'autres obligations envers le gouvernement que ne le serait envers son patron un employé de banque ou de commerce. S'il en était autrement, n'en serait fait des droits du citoyen. Dans un bureau de poste, un fonctionnaire ne fait pas une autre besogne que n'importe quel employé de l'industrie des transports dans un établissement privé.

M. le président du Conseil nous dira peut-être que nul n'est forcé d'être fonctionnaire. Mais ce serait exactement comme si un patron disait à un de ses employés : « Vous n'êtes pas forcé de travailler chez moi, et puisque vous avez eu réunion publique parlé contre le patronat, allez ailleurs. »

Au cours de la dernière discussion, M. Clemenceau, racontant à la Chambre son entrevue avec les délégués des postiers, déclarait qu'il était un brave homme, qu'on pouvait avoir confiance en lui pour obtenir satisfaction, si bien les délégués ont eu confiance...

M. de Baudry-d'Asson. — Ils ont été trop naïfs !

M. Sembat. — Non. Seulement les postiers ont eu avec M. Clemenceau des rapports indirects par l'intermédiaire d'un de nos collègues, M. Louis Dreyfus, dont ils étaient en droit de prendre les déclarations comme une promesse de M. Clemenceau qui ne pouvait pas accepter, lui, de discuter officiellement sur la retraite du sous-secrétaire d'État.

Au lieu de la réalisation des promesses qu'on leur avait faites, ils ont vu, dès qu'ils ont eu repris le travail, qu'on cherchait contre eux une revanche sournoise. On les a placés sous la surveillance de la police, et c'est cela qui les a révoltés.

M. PAUL DESCHANEL

C'est **M. Deschanel** qui succède à la tribune à l'orateur socialiste.

— La situation troublée que nous voyons ne pourrait se prolonger sans péril. Depuis quelques années il s'est produit un fait qu'on n'avait vu à aucune époque de notre histoire : des employés de l'État se sont groupés en association pour trouver ainsi la protection de leurs droits qu'ils ne trouvaient pas dans la loi.

Les agents de l'administration française sont restés soumis au régime des décrets, et il faut bien le dire aussi, au régime du favoritisme. Il n'y a rien de changé pour eux depuis le Consulat.

Examinant les tendances des groupements corporatifs qui se sont manifestés parmi les fonctionnaires, **M. Deschanel** dit que la question est de savoir si un arsenal est la propriété de l'État ou celle des ouvriers de cet arsenal, si la poste est faite pour les postiers ou pour le public, si l'école est faite pour nos enfants ou pour nos instituteurs. (Applaudissements.)

L'orateur repousse ensuite comme un sophisme l'assimilation que fait M. Sembat entre le fonctionnaire et l'ouvrier ou l'employé d'une industrie privée.

— Le fonctionnaire passe avec le patron un contrat d'une nature particulière, un contrat de droit public qui lui impose des devoirs en échange des avantages spéciaux que le contrat lui concède. Le premier de ces devoirs est de ne pas s'associer à ceux qui se proposent de renverser le régime légal par des moyens révolutionnaires et de ne pas priver le public du fonctionnement des services qu'il a confiés à ces fonctionnaires.

Sans doute il faut réduire d'autres mœurs politiques. Il faut remplacer le régime du favoritisme par le régime de la justice dans les administrations publiques. Mais parmi ceux qui crient le plus fort contre le favoritisme, n'y en a-t-il pas qui en ont tout d'abord profité ?

Le syndicalisme, qui se dresse contre le parlementarisme, n'apporte pas une solution, et nous ne devons pas oublier que la démagogie a toujours abouti au césarisme. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs).

M. WILLM

M. Willm, qui prend la parole après M. Deschanel, dit que la question n'est pas de savoir si M. Deschanel a qualité pour exposer fidèlement les doctrines et les procédés du socialisme, mais si les fonctionnaires de l'État français seront régis par des rapports de police.

L'orateur socialiste rappelle les phases traversées par la première crise des P. T. T.

Il en vient ainsi à l'entrevue de M. Clemenceau et des délégués, entrevue au cours de laquelle le président du conseil leur déclara qu'il ne pouvait pas discuter avec eux la question du départ de M. Simyan, mais en les priant de faire crédit au gouvernement et d'avoir confiance en lui.

— Il n'est personne qui n'ait compris qu'en tenant ce langage M. Clemenceau voulait faire entendre aux postiers qu'après la reprise du travail, M. Simyan quitterait le sous-secrétariat des postes. Là-dessus, l'opinion était unanime, et parmi les postiers comme dans le public tout le monde avait interprété de la même manière le langage de M. Clemenceau.

Mais cette promesse tacite ne fut pas tenue, et à propos des réunions que tinrent les postiers des poursuites furent dirigées contre ceux qui avaient protesté contre l'oubli des promesses gouvernementales.

M. Willm proteste contre ces poursuites, car les fonctionnaires des postes incriminés n'ont pas fait autre chose, dit-il, que de discuter dans des réunions qui étaient, non pas des meetings, mais des assemblées corporatives, la question de l'adhésion à la C. G. T., question qui est à l'ordre du jour de tous les Congrès postiers.

— Voilà où nous en sommes, à voir un ministre que préside M. Clemenceau faire à des employés de l'État des procès de tendance et les poursuivre pour des délits d'opinion !

M. Jaurès. — C'est odieux !

Une voix à l'extrême-gauche. — Rendez-nous Mercier.

A ce moment, la Chambre suspend sa séance pour permettre à l'orateur de prendre un peu de repos.

✂

REPRISE DE LA SÉANCE

A la reprise, **M. Willm**, continuant son discours, poursuit ses critiques contre les mesures prises par le gouvernement.

— Et maintenant, c'est à vous, majorité, que je m'adresse : accordez encore, si vous le voulez, un ordre du jour de confiance au gouvernement et approuvez-le pour cette charrette de condamnés, en attendant une deuxième charrette qui vous emportera tous ! (Applaudissements à l'extrême-gauche).

M. Louis Dreyfus, qui avait été mis en cause, prend la parole pour un fait personnel.

Il déclare qu'il a reçu la visite d'un certain nombre de grévistes, venant lui demander à être reçus par M. Clemenceau et par M. Barthou. Il accepta de demander cette entrevue à M. Clemenceau qui lui déclara être prêt à recevoir les postiers, mais sans l'intermédiaire d'aucun député.

M. Charles Benoist donne alors lecture du procès-verbal dressé par les délégués des postiers après leur entrevue avec les ministres, et il demande à M. L. Dreyfus ce qu'il pense des promesses du gouvernement mentionnées dans le procès-verbal.

M. Louis Dreyfus se borne à répondre en demandant à M. Charles Benoist ce qu'il en pense lui-même.

M. BARTHOU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES POSTES

M. Barthou, intervenant à ce moment dans le débat, dit qu'il a le devoir de mettre les choses au point, après les nombreuses affirmations contradictoires qui ont été apportées.

— Je tiens à rappeler que les employés des postes ont repris le travail après avoir pris connaissance dans l'*Officiel* des déclarations faites à la tribune de la Chambre par le président du Conseil.

Mais je regrette d'ajouter que presque tout de suite après quelques-uns d'entre eux se sont laissé solliciter à oublier leurs engagements et à tenir dans des réunions publiques des discours dans lesquels ils attaquaient violemment le gouvernement et préconisaient la formation d'un syndicat avec toutes les conséquences qui en devaient découler, c'est-à-dire avec la revendication du droit de grève. Enfin chacune de ces réunions se terminait par le chant de l'*Internationale*. (Bruits).

Le ministre, répondant à un passage du discours de M. Sembat, se défend d'avoir jamais déclaré qu'il admettait le droit pour les fonctionnaires de l'État de se constituer en syndicats et qu'il a toujours fait la distinction entre les agents de gestion et les agents d'autorité, ces derniers étant des fonctionnaires par définition même et ne pouvant pas être autorisés sous la forme syndicale.

M. Millerand, mis en cause par M. Barthou, déclare de sa place que dans une consultation donnée par lui en qualité d'avocat, il a dit que sous la législation actuelle, il ne lui paraissait pas que les employés des postes eussent le droit de se former en syndicat. Rien de plus, rien de moins.

Ceci dit, **M. Barthou** donne lecture de diverses déclarations d'un caractère nettement révolutionnaire faites au meeting de l'Hippodrome, où fut décidée en principe, une demi-heure passa dans cette attente silencieuse. Puis, un frisson courut, on entendit des ordres brefs. Le maître parut sur le seuil. Il contempla un long moment ses troupes rigides, le ciel bleu, le Bosphore, et il descendit les degrés d'un pas oblique, immatériel, du pas d'un homme qui ne touche pas à la terre. Il remonta dans son phaéton attelé de deux chevaux gris pommelé qu'il conduisait lui-même. Et de nouveau, il salua profondément avant de regagner sa mystérieuse retraite.

♣

Le cortège s'engouffra derrière lui. Dignitaires bouffis, cawas aux vestes soutachées, guerriers moustachus défilèrent au galop dans la féerie du soleil. Les eunuques riaient, montrant leurs dents blanches. Mais les jardins semblaient gravir plus lentement la côte, comme s'ils eussent été alourdis de toutes les tristesses cachées entre leurs flancs.

Tel était, il y a encore un an, le sélamlik. Depuis la révolution de juillet, Abdul-Hamid, désireux de donner des gages à la Constitution qu'on lui imposait, avait admis la foule à cette imposante cérémonie. Mais toujours il demeura fidèle à la mosquée Hamidié que sa proximité d'Yildiz-Kiosk rendait d'une surveillance facile. Il avait peur...

Mahomet V, au contraire, semble vouloir se rapprocher des masses populaires, qui l'acclament. En choisissant Sainte-Sophie pour cadre de son premier sélamlik, il a nettement affirmé son intention de se conformer à l'esprit et non pas à la lettre de la loi dont il est le gardien. Il ira plus loin encore. Les exigences de l'avenir ne lui feront pas oublier les vieilles traditions du passé, nécessaires pour maintenir l'équilibre d'un peuple et de la garde des aventures. Il veut concilier ces deux forces, qui sont la condition essentielle du progrès. Il ne sera pas le despote nuisible et cruel qui dirige, du fond de son palais, les destinées d'un empire dont il ne sent pas battre le cœur. Il sera un homme.

Souhaitons que les circonstances lui permettent de jouer le rôle, le plus simple, le plus beau de tous.

Henry Spont.

LE FEU A L'ARSENAL de Cherbourg

UNE ALERTE SUR LE CUIRASSÉ « REQUIN »

(Dépêche de notre correspondant)

Cherbourg, 11 Mai.

Un important incendie a éclaté ce matin dans l'arsenal.

Le vice-amiral Bellue, préfet maritime et le contre-amiral Lumson, chef d'état-major, se sont rendus sur les lieux.

L'incendie de la station des sous-marins à l'arsenal, a pris naissance dans le magasin affecté au submersible *Ventôse*, parti lundi matin pour Lorient, avec le *Pluviôse*, l'*Émeraude* et l'*Opale*. Ce magasin sert à renfermer les objets de couchage et le matériel d'armement, ainsi que les matières consommables des sous-marins.

On pense que le feu couvait depuis hier matin. Après l'appareillage des sous-marins, peut-être l'équipage du *Ventôse* est-il venu chercher les derniers objets et aura-t-il laissé une bougie allumée à proximité du coton spongieux, matière très facilement inflammable.

A peine l'incendie était-il éteint qu'une alerte était donnée sur le cuirassé *Requin*, amarré en avant du port, en face de la majorité générale. Une épaisse fumée se dégageait des panneaux du faux-pont, sans que l'on pût déterminer l'endroit d'où elle provenait.

Le vice-amiral Bellue, préfet maritime, le contre-amiral Lemuve, major général, et le capitaine de vaisseau Martel, commandant du *Requin*, dirigeaient les recherches pour trouver le foyer d'incendie ; on craignait pour la sonte à munitions. Enfin, on découvrit que le feu provenait du magasin général. Une bougie laissée allumée avait communiqué le feu à une gîène de filin goudronné. On s'explique la quantité considérable de fumée qui se dégageait.

Le feu a été rapidement éteint ; les dégâts sont peu importants.

PROPOS D'ACTUALITÉ

La Dignité ministérielle

M. Baron, député d'Aix, en présentant, l'autre jour, le ministre des finances à ses électeurs, a eu un mot vraiment typique dans son ingénuité.

« Je vous avais promis, leur a-t-il dit, de vous amener un ministre, le jour où vous nommeriez maire mon ami M. Bertrand. J'ai tenu parole. »

La chronique ne dit pas quelle tête faisait M. Caillaux pendant cette courte harangue, mais je me plais à penser, s'il a quelque sentiment de la dignité de sa fonction, qu'il ne devait pas être autrement flatté.

Voilà donc, pouvait-il se dire, à quoi sert, aujourd'hui, un ministre... Il est le phénomène que le député offre en spectacle à ses électeurs pour les récompenser d'avoir voté à son gré... Toto, si tu es bien sage, je te montrerai voir Guignol... Électeurs, si vous votez bien, je vous montrerai un ministre... Oui, voilà ce que nos singulières mœurs parlementaires font, à présent, de la dignité ministérielle.

Ma parole, il semblerait à croire, à la façon dont en usent nos députés, qu'un ministre n'est qu'un personnage représentatif n'ayant autre chose à faire que d'excursionner, de palabrer et de distribuer, à travers la France, fleurs de rhétorique et rubans variés. Il doit pourtant y avoir de la besogne dans le métier... Alors, pendant que le ministre court à travers villes et bourgs, discourt et banquette, qui donc la fait sa besogne ?... Personne !... Parbleu ! nous nous en apercevons bien...

Avouez que nos potentats d'arrondissement en prennent singulièrement à leur aise avec les membres du gouvernement... Les habitants d'Aix ont nommé maire M. Bertrand. Ce choix a fait plaisir à M. Baron, député... Allons, tant mieux, tout le monde est content.

Mais, n'est-il pas absurde que, pour manifester sa satisfaction aux électeurs, un député arrache un ministre à sa fonction, à ses travaux, pour l'emmener pérorer à l'autre bout de la France ?... S'il va falloir qu'un secrétaire d'État se dérange chaque fois que dans une ville de France on aura nommé maire l'ami d'un député de la majorité, le cabinet tout entier n'y suffira pas.

Ce qui est déplorable, en cette affaire, ce n'est point tant encore le voyage du ministre, en lui-même, mais bien plutôt la raison que n'a pas craint de lui donner publiquement le député.

Nos parlementaires ne dissimulent même plus l'idée qu'ils se font du rôle des ministres ; ils les considèrent ouvertement comme des commis voyageurs en pression électorale.

Or, je ne sais pas si ces mœurs sont de nature à rehausser le prestige du député aux yeux de ses électeurs ; mais, à coup sûr, le prestige ministériel n'a qu'à y perdre aux yeux du pays.

Jean Lucoq.

M. Roosevelt attaqué par un rhinocéros

(Dépêche de notre correspondant)

Zanzibar, 11 Mai.

L'ex-président Roosevelt, qui, comme on sait, chasse actuellement dans les environs de Nairobi, a failli être éventré par un gros rhinocéros. Les rabatteurs indigènes signalaient un gros gibier, lorsque tout à coup un énorme rhinocéros apparut à 80 mètres de M. Roosevelt.

Le pachyderme se lança furieusement contre l'ex-président, qu'il atteignit presque et que ses compagnons croyaient déjà perdu. Avec un sang-froid extraordinaire, « Teddy » coucha en joue l'animal et l'abattit du premier coup.

Assassinat d'un fonctionnaire belge

Un secrétaire communal a été frappé d'une blessure mortelle par un malade.

(Dépêche de notre correspondant)

Courtrai, 11 Mai.

Henri Bailleur, originaire de Wervicq (Belgique), âgé de 39 ans, père de six enfants, demeurant à Perenchies, était revenu dans sa ville natale et s'était présenté au bureau du secrétariat communal pour demander son admission à l'hôpital.

Le secrétaire Vanneste rejeta poliment sa demande, alléguant qu'il était parti de la commune depuis 37 ans, et qu'il n'avait droit à aucun secours.

Bailleur se retira furieux, pour revenir quelques instants plus tard avec un énorme couteau qu'il plongea soudain dans le ventre de M. Vanneste, lui faisant une horrible blessure profonde de dix centimètres.

Son coup fait, le meurtrier se sauva dans la direction de Menin, où le commissaire de police le mit en état d'arrestation.

Bailleur, qui ne manifeste aucun regret, a avoué avoir prémédité son acte ; l'état de M. Vanneste est désespéré.

LES EXCURSIONS DU Petit Journal

Voir à la 6e page

Les renseignements complets concernant notre excursion de HUIT JOURS DANS LES ALPES (Dauphiné - Savoie).